

«Metalor travaille de nouveau avec des mineurs artisanaux»

MÉTAUX PRÉCIEUX L'affineur neuchâtelois, qui avait il y a un an renoncé à collaborer avec des extracteurs non industriels, est revenu sur sa décision car les conditions pour encadrer le secteur sont de nouveau réunies. Notamment grâce à la Berne fédérale. Son directeur général, Antoine de Montmollin, et José Camino, chargé des questions légales au sein du groupe, reviennent sur ce changement



ANTOINE DE MONTMOLLIN
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE METALOR

«Nous nous reposons sur les autorités locales [péruviennes] pour surveiller et on a l'impression que leur travail de contrôle n'était pas au niveau d'exigence nécessaire»

PROPOS RECUEILLIS PAR RICHARD ÉTIENNE
@RiEtienne

Metalor Technologies renoue avec les mines artisanales. L'affineur d'or neuchâtelois a annoncé la semaine dernière le lancement d'une «chaîne d'approvisionnement complètement traçable» avec des mines non industrielles au Pérou. Il y a un an pourtant, il indiquait avoir mis fin à toute collaboration avec des mineurs artisanaux faute de moyens pour contrôler que le métal jaune soit extrait dans des conditions responsables. Pourquoi ce changement? Comment s'assurer que l'or est propre? Entretien avec son directeur général, Antoine de Montmollin, et José Camino, chargé des questions légales au sein du groupe. La Suisse est une plaque tournante de l'affinage du métal jaune et Metalor, un poids lourd du secteur.

Comment fonctionne votre nouvelle chaîne d'approvisionnement avec des mineurs artisanaux au Pérou? Antoine de Montmollin: Nous travaillons avec un producteur d'or dans le département d'Arequipa, Minera Yanaquihua S.A.C (Mysac), qui produit 45 000 onces d'or par an (1,5 tonne) en collaborant avec deux mines semi-industrielles, qui fournissent les deux tiers de la production, et 200 mineurs artisanaux, qui contribuent au tiers restant. Ils ont été audités, et le seront encore régulièrement, par la Better Gold Initiative for Artisanal and Small-Scale Mining (BGI for ASM), un partenariat public et privé entre 16 entreprises du secteur en Suisse et le Seco (Secrétariat d'Etat à l'économie). Mysac a obtenu la certification Responsible Jewellery Council (RJC), le plus haut standard de l'industrie. Il

existera toujours un risque de travailler avec des mines artisanales mais nous pensons dans ce cas que toutes les mesures ont été prises.

José Camino: 30 collaborateurs de Mysac contrôlent la relation avec les mineurs artisanaux, et des équipes de RJC et BGI sont venues auditer, en analysant certains critères environnementaux et sociaux, pour s'assurer notamment qu'il n'y a pas de travail d'enfants, que les mineurs n'ont pas d'antécédents judiciaires, que les rétributions sont correctes. Un système de facture électronique permet d'avoir des traces écrites.

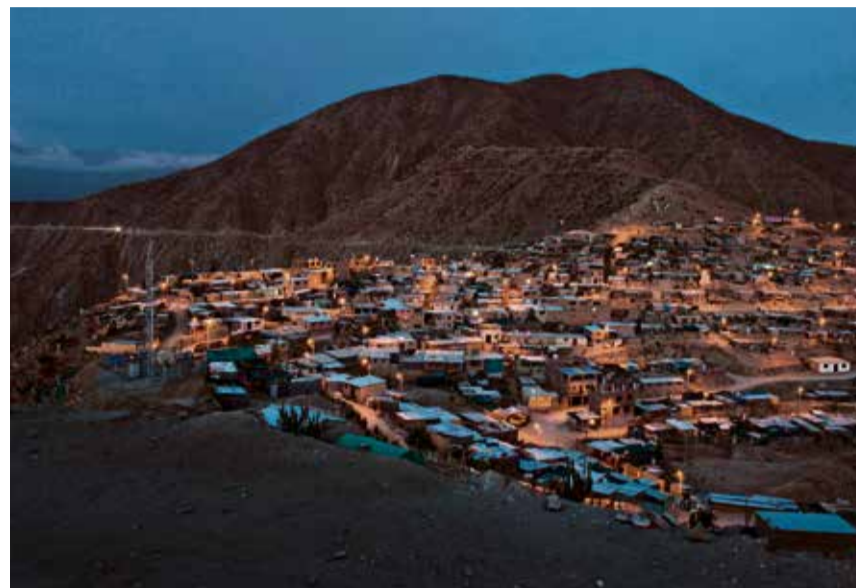
Mais comment tout cela s'articule-t-il? J. C.: Les mineurs artisanaux extraient des minerais sur des concessions de Mysac, dans des conditions peu mécanisées. Ils n'utilisent pas de mercure et envoient ces minerais non traités à l'usine de Mysac où ils sont transformés en or doré qui est par la suite exporté à Marin (NE), où Metalor l'affine de manière ségréguée et le revend à ses clients, des horlogers.

Pourquoi de manière ségréguée? A. d. M.: Cet or n'est pas mélangé à un autre car

des clients, en plus d'être certains que l'or est responsable, veulent savoir d'où il vient. Le client verse à la SBGA [Swiss Better Gold Association, l'association du secteur en Suisse dont Metalor est un membre fondateur, ndlr] 1000 francs par kilo [un lingot vaut actuellement plus de 50 000 francs, ndlr], destiné à financer des projets pour améliorer l'activité de mineurs artisanaux.

Il y a un an presque jour pour jour, Metalor annonçait avoir arrêté de travailler avec des mineurs artisanaux. Pourquoi ce revirement? A. d. M.: Ce n'est pas un revirement. En juin 2019, nous avons pris la décision d'arrêter, fort du constat que, tout seul, il était trop difficile pour nous de contrôler toute la chaîne d'approvisionnement. La région de Puno, au Pérou, est grande comme deux fois la Suisse et il y a des milliers de mines artisanales. Mais nous avons toujours gardé une porte ouverte si nous trouvions des partenaires sérieux. Après notre annonce, nous avons été approchés par la BGI for ASM en vue de mettre en place un projet pilote au Pérou dans un cadre très structuré.

La BGI for ASM est financée par le Seco. Donc, si je comprends bien, le contribuable suisse paie pour un travail d'audit qui devrait être effectué par les autorités péruviennes. J. C.: C'est un raccourci trompeur car la subvention (8 millions de francs sur quatre ans) allouée par le Seco fait surtout partie de la politique d'aide publique au développement de la Suisse. La BGI for ASM est un partenariat public-privé entre le Seco et la SBGA qui pose le cadre de nouvelles pratiques qui placent l'humain et l'environnement au centre des préoccupations. La BGI for ASM est le partenaire opérationnel de la SBGA or l'association s'engage à mettre en place des chaînes d'approvisionnement efficaces et durables qui génèrent une prime d'un dollar au gramme de l'or responsable vendu. Ces fonds sont réinvestis dans des améliorations sociales et environnementales des communautés minières. Vu que, depuis le début de l'initiative, la SBGA a facilité l'exportation de plus de 4 tonnes d'or artisanal responsable, il faut plutôt parler d'un co-investissement public-privé.



Un village de mineurs péruviens. Dans la région andine d'Arequipa, Metalor travaille avec le groupe Mysac qui collabore avec deux mines semi-industrielles et 200 mineurs artisanaux. (MYSAC)

Vous ne pouviez pas compter sur le gouvernement péruvien? A. d. M.: Nous avons eu une mauvaise expérience avec les autorités. Nous avons travaillé avec un fournisseur à Puno, qui a obtenu des autorités la certification de gérer les mineurs artisanaux de cette région. Les quantités étaient importantes, nous avons beaucoup discuté avec les autorités – douanes, l'agence gouvernementale Activos Mineros, l'ambassade de Suisse au Pérou – pour nous assurer que tout se passait bien. Mais en janvier 2018, un lot de ce fournisseur destiné à Metalor a été bloqué car le procureur soupçonnait une origine illégale. L'enquête est en cours, mais ça nous a refroidis. Nous nous reposons sur les autorités locales pour surveiller et on a l'impression que leur travail de contrôle n'était pas au niveau d'exigence nécessaire. Nous ne travaillons plus avec le fournisseur.

Votre annonce tombe en plein dans l'actualité de l'initiative «Pour des multinationales responsables». A. d. M.: Un pur hasard, on travaille sur ce projet depuis près d'un an. D'ailleurs, on est plutôt une grosse PME qu'une multinationale, avec 1500 employés dans le monde dont 280 en Suisse. Nous faisons moins cette annonce pour une question d'image que pour contribuer à l'amélioration des conditions des mines artisanales. Et surtout pas pour des raisons économiques car faire de l'affinage ségrégué, ça a un coût.

Quel est l'impact de la pandémie sur les mineurs artisanaux au Pérou? J. C.: Il est

dramatique. Les mineurs artisanaux n'arrivent plus à exporter leur or, beaucoup le bradent à moitié prix. Ceux qui collaborent avec nous sont épargnés.

A. d. M.: La LBMA, [l'association faitière mondiale de l'industrie, ndlr] et l'OCDE ont publié des appels à l'aide à la communauté internationale dans ce cadre.

Vous êtes transparents sur ce cas, mais moins sur vos autres filières, plus importantes en quantité. Pourquoi? A. d. M.: Les ONG veulent que nous donnions le nom de nos clients-fournisseurs, mais ce serait divulguer des informations clés à nos concurrents. Connaissez-vous des entreprises qui livrent le nom de leurs clients? La concurrence est féroce, nous n'avons pas envie de publier nos secrets d'affaires. Mais je vous assure, tous nos clients sont audités et tout l'or est légitime.

Le projet avec les mineurs artisanaux porte sur des quantités symboliques. Commentez-vous le développer? A. d. M.: Les 300 tonnes d'or que nous affignons par année viennent de trois sources: d'abord du recyclage, et nous travaillons avec des fournisseurs dans la pharma, la chimie et l'horlogerie, des mines industriels, et les mineurs artisanaux, uniquement au Pérou. Avec un tiers de 1,5 tonne, ces derniers occupent une petite place, mais c'est un projet, et il a du sens. Nous espérons pouvoir continuer à développer d'autres projets avec la BGI for ASM dans le futur. ■

La presse alémanique veut la peau de Boris Collardi

BANQUE L'associé de Pictet essuie une salve d'attaques ces dernières semaines, pour son rôle à la tête de Julius Baer entre 2009 et 2017. Plusieurs articles estiment que sa position actuelle serait fragilisée s'il était personnellement inquiété

SÉBASTIEN RUCHE
@sebruch

Ces dernières semaines, les médias alémaniques ont mis la pression sur Boris Collardi, l'ancien directeur général de Julius Baer, devenu associé chez Pictet mi-2018. Plusieurs articles ont fait état d'un malaise au sein de la banque genevoise depuis que les pratiques de Julius Baer ont été sévèrement critiquées par la Finma et qu'une plainte anonyme a visé des dirigeants de Julius Baer. Selon nos informations, cette plainte déposée en février est en passe d'être classée par le Ministère public zurichois. Contacté, ce dernier déclare

qu'«aucune procédure pénale n'a officiellement été ouverte à ce jour».

C'est aussi en février que la Finma a sanctionné Julius Baer pour des manquements en matière de lutte contre le blanchiment au cours des années 2009-2018, soit une période correspondant presque exactement au mandat de directeur général de Boris Collardi dans l'établissement zurichois. Des sanctions ont visé Julius Baer, la Finma déclarant que des individus pourraient être inquiétés, sans donner de noms.

Le 10 juin, la NZZ révélait que la banque zurichoise faisait l'objet d'une procédure d'enforcement (application du droit) de la Finma, pour des faits ayant eu lieu entre 2007 et 2016. Dans la foulée, le journal zurichois estimait que si Boris Collardi était sanctionné, ce serait le pire scénario pour Pictet, «qui tient à sa réputation sans faille», tandis que le blog spécialisé Inside Paradeplatz révélait le 12 juin qu'une plainte

anonyme visait des dirigeants de Julius Baer, sans préciser s'il s'agissait d'anciens ou d'actuels cadres.

Le 14 juin, la *SonntagsZeitung* affirmait que «pour Boris Collardi, l'air se raréfie chez Pictet», posant au passage la question: combien de temps la banque privée genevoise allait-elle soutenir son associé? Trois jours plus tard, Inside Paradeplatz répondait avec un article titré «Ciao Boris».

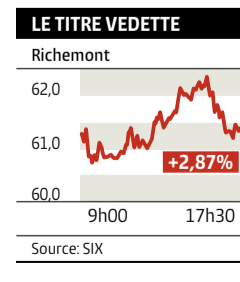
«No comment» de Pictet

A Genève, des sources dans les milieux financiers affirment que les associés de Pictet soutiennent Boris Collardi. La banque s'en tient à un *no comment*: «Nous avons pris connaissance de ces informations mais nous ne faisons par principe aucun commentaire ni ne nous livrons à des spéculations sur l'examen préliminaire d'une plainte pénale, anonyme de surcroît, dont nous ne connaissons pas le contenu.» ■

PROPOSÉ PAR BCGE

Soutenu par les pharmaceutiques

BOURSE La bourse suisse a démarré la dernière séance de la semaine en hausse de 0,39% à 10226,53 points, après s'être légèrement repliée la veille. Les indications préliminaires en provenance de Wall Street étaient contrastées. Le Dow Jones a cédé 0,15% à 26080,10 points, tandis que le Nasdaq gagnait 0,33% à 9943,05 points. Dans la matinée, le Nikkei a engrangé 0,55% à 22478,79 points. Le SMI a clôturé en hausse de 0,78% à 10266,29 points et le SPI de 0,70% à 12689,30 points. Dans le secteur du luxe, **Richemont**, meilleure performance du SMI, a engrangé 2,87% à 61,62 francs, tandis que **Swatch** grignotait 0,05% à 194,40 francs. Parmi les poids lourds défensifs, **Roche** (+1,73% à 343,30 francs)



n'a pas été pénalisé par l'échec partiel d'une étude contre le cancer de la prostate. Le laboratoire rhénan n'abdicque tout de même pas et poursuit ses recherches sur l'ipatasertib, y compris dans le domaine du cancer du sein. Son homologue **Novartis** s'est apprécié de 1,39% à 86,84 francs et le géant alimentaire **Nestlé** de 0,62% à 107,50 francs. Aux bancaires, **Credit Suisse** a cédé 0,10% à 9,766 francs et **UBS** 1,42% à 10,415 francs. **Swiss Re** (-1,34% à 73,64 francs) se réorganise en vue de la finalisation de l'externalisation de ReAssure. Sur le marché élargi, **GAM** (-3,38% à 2,342 francs) a émis un avertissement sur pertes pour le premier semestre, assorti d'un correctif de valeur portant sur plus de 400 millions de francs. La liechtensteinoise **VP Bank** (+0,16% à 128,00 francs) a réorganisé sa direction, après avoir dû inscrire un correctif de valeur de 20 millions de francs. La volatile **AMS** a engrangé 1,89% à 15,6350 francs. ■ BCGE, SALLE DES MARCHÉS